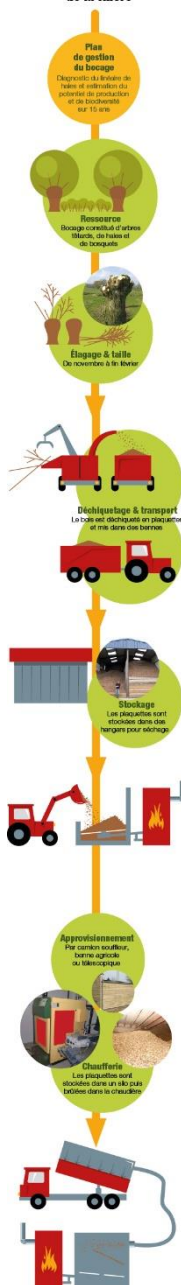


Anor : ville en transition !

Sensible à la réduction de son empreinte énergétique et écologique, depuis déjà quelques années maintenant, Anor poursuit ses efforts aux travers, notamment de 4 projets forts et structurants de son projet communal : la chaudière bois énergie et son réseau de chaleur inaugurée le 17 juin sur le site du Point du Jour, le futur quartier durable de la Verrerie Blanche, les 2 centrales photovoltaïques (une communale d'autoconsommation et une autre citoyenne) et bientôt une expérimentation d'éco-conduite et de la compensation carbone grâce à une application Web.

Les différentes étapes de la filière



Grâce au bocage, une chaudière bois énergie et son réseau de chaleur alimentent aujourd'hui 7 bâtiments sur le site du Point du Jour à Anor !

Pour Anor, mais également pour le Parc naturel régional de l'Avesnois, le bois énergie constitue une alternative intéressante aux énergies fossiles et présente des atouts importants notamment en terme de préservation de l'environnement (réduction des gaz à effet de serre, maîtrise des pollutions atmosphériques) et d'aménagement du territoire avec la politique de plantation de haies qui participe à la lutte contre l'érosion des sols et à la préservation de la qualité de la ressource en eau. Cela vient naturellement conforter les mesures de protection des haies validées en juin 2016 par le conseil municipal dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Cette action permet également d'agir pour le développement économique et local par la création d'activités autour de la production de combustible et d'exploitation des chaufferies. Avec la mise en œuvre d'une chaudière bois déchiqueté et son réseau de chaleur, la ville d'Anor participe à donc à la préservation du bocage Anorien, à l'utilisation d'une ressource renouvelable locale et valorise une ressource économique de proximité. En effet, le bois déchiqueté est produit et livré localement par l'association Atelier Agriculture Avesnois Thiérache. Une action très concrète qui permet à Anor d'affirmer que produire et consommer localement est possible.

Le site du Point du Jour : un site idéal pour le déploiement du projet de construction d'une chaudière bois énergie !

En effet, après calcul et accompagnement du Parc naturel tout au long de ce projet, le retour sur investissement ne sera que de 8 ans avec une économie de près de 10.000 € par an comparé aux consommations de propane de l'ensemble du site ! C'est donc une bonne nouvelle pour la commune, qui dispose de 2 locaux associatifs et d'une salle ouverte à la location mais également pour les 3 locataires des logements de l'Avesnoise et pour la radio Echo FM qui vont économiser plus de 60 % sur leurs factures. Par ailleurs, Anor vient de confier le mandat pour la gestion de la chaufferie à l'Avesnoise qui participe elle aussi, de manière volontaire et engagée, à ce projet. Un grand merci aux financeurs – la Région Hauts de France, l'ADEME et le Ministère de l'environnement aujourd'hui devenu le Ministère de la transition écologique et solidaire dans le cadre des "Territoires à énergie positive pour la croissance verte", qui ont permis la réalisation de ce projet exemplaire à tout point de vue et innovant car en effet, c'est la première fois qu'une chaudière bois énergie alimente, via son réseau de chaleur, des logements sociaux sur le territoire Sud Avesnois. Un exemple à suivre où tout le monde est gagnant !



Les autres projets engagés par Anor mobilisent également bon nombre d'acteurs et notamment le Parc naturel régional de l'Avesnois : partenaire ordinaire et incontournable de la réussite des projets de la commune.

Le projet de la Verrerie Blanche : un projet de renouvellement urbain et écologique d'une ancienne friche industrielle prend forme et entre dans une phase opérationnelle. Vers un nouveau quartier durable !

Au sein du **Parc naturel régional de l'Avesnois**, la ville d'**Anor** met en œuvre depuis une dizaine d'années une **stratégie très volontariste de développement urbain durable** : reconquête de friches industrielles, développement des services et des équipements de proximité,

rénovation des logements, amélioration du cadre de vie ... L'ancienne friche Flament (aujourd'hui l'Espace François Mitterrand) est un des exemples d'actions de la commune en matière de renouvellement urbain en cœur de ville que la commune souhaite prolonger sur la **Verrerie Blanche, dernière des 5 friches à reconquérir** sur le territoire communal.



Dépollué en 2010 via l'EPF, le site garde comme seuls vestiges de l'activité un atelier adossé à un coron de dix logements aux façades alignées vers le sud, témoin de l'habitat ouvrier et de l'industrie verrière de la commune. Après une étude préparatoire réalisée avec le Parc naturel régional de l'Avesnois (**projet «RENOUER»** <https://www.youtube.com/watch?v=vYwF9sqnKg&feature=youtu.be>) en vue de la création d'un nouveau quartier respectant les **enjeux du développement durable** et dont l'aménagement s'ouvrira vers le bocage et la forêt, la ville d'Anor met actuellement en place la phase opérationnelle du projet de la Verrerie Blanche en association avec le **bailleur « L'Avesnoise »** (groupe SAI), le **Parc naturel régional de l'Avesnois** et **l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (ADUS)** et les services de la **DDTM**.

Retenu dans le cadre de l'appel à projet Feder, le **projet Anorien fait désormais partie du cercle très fermé des 10 projets retenus en région Hauts de France** pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement des fonds européens de la mesure 6E de l'axe 4 du PO (*Programme Opérationnel*) Feder. **A la clef 2 millions d'euros** pour permettre la mise en œuvre de cet important projet de requalification. Le dossier, intitulé **la Verrerie Blanche : un quartier fier de son passé mais tourné vers l'avenir**, consiste en la **réhabilitation patrimoniale d'un coron ouvrier de 10 logements anciens** en 7 nouveaux logements sociaux, la **réutilisation de la halle industrielle** en locaux à vocation collective et économique, la **construction de plus de 50 logements** sur le site, mais aussi de **nombreux équipements** tels que des **jardins familiaux**, des **espaces de loisirs**, des **zones favorables au développement de la biodiversité**. Ces aménagements apportant à l'ensemble du quartier une nouvelle identité à partir de la fin d'année 2017, où devraient débuter les travaux.





Une première dans l'arrondissement : Le projet de construction d'une centrale photovoltaïque citoyenne et une autre communale tournée vers l'autoconsommation !

Accompagnée par l'Association Solis Métropole, la ville d'Anor travaille au développement des

énergies renouvelables de son territoire et a pour volonté de créer la première centrale photovoltaïque citoyenne sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, territoire reconnu "territoire à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat" par le Ministère de l'environnement aujourd'hui devenu le Ministère de la transition écologique et solidaire en février 2016.

C'est la salle Andrée-Beauné qui a été retenue par la commune et l'association Solis Métropole pour accueillir cette première centrale citoyenne.

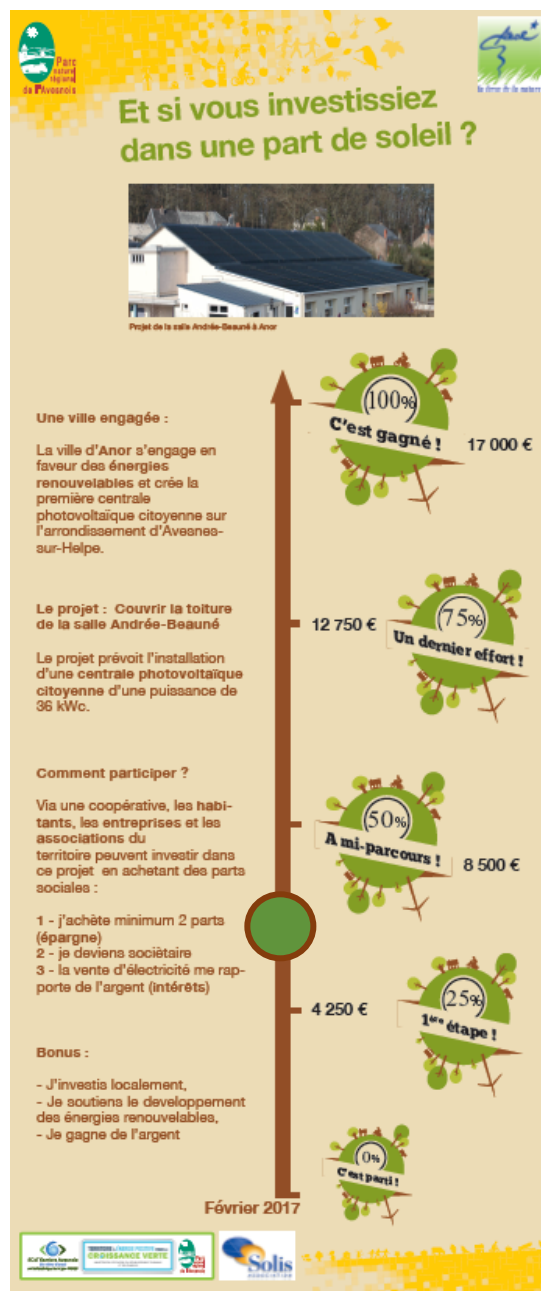
Le projet prévoit l'installation de deux centrales photovoltaïques : Une première centrale citoyenne 36 kWc portée en partie par des habitants du territoire au sein d'une coopérative, une seconde de 25 kWc gérée par la commune en autoconsommation.

En ce qui concerne la centrale citoyenne, le capital est ouvert à tout habitant qui voudrait apporter son concours au développement de ce projet et devenir à son tour acteur de la transition énergétique de son territoire !

Comment ça marche ? L'idée est d'ouvrir le capital de cette coopérative aux habitants, aux entreprises et associations du territoire. De façon très simple, au lieu de placer votre argent sur un livret A par exemple, vous pouvez le placer auprès de cette coopérative (rendement à 1,5 % brut / an et conservé au minimum 5 ans). Votre argent est donc investi localement et devient utile pour le territoire.

A l'heure actuelle, le financement de cette centrale prévoit : 22.300 € de subvention communale, 15.000 € de capital acquis par la commune, 19.980 € d'emprunt bancaire et 17.000 € de financement citoyen. Aujourd'hui, la commune a reçu 6.000 € de promesses de souscriptions ... Il reste encore 11.000 € à récolter pour que ce projet avant-gardiste sur l'arrondissement voit le jour !

Vous avez envie de devenir acteur de cette transition énergétique en Avesnois et investir localement dans les projets de demain ? Pour cela, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de l'association www.asso-solis.fr et souscrivez au projet en remplissant le formulaire d'intention.



Une expérimentation d'éco-conduite et de la compensation carbone grâce à une application Web sera bientôt proposée aux Anoriens volontaires par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois !

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, soutenu par l'ADEME, souhaite tester, sur et à l'échelle de la commune, un **dispositif connecté sur les véhicules permettant de réduire immédiatement l'impact sur le climat de ces derniers** et incitant les conducteurs à adopter un **nouveau comportement plus vertueux (éco conduite)** à travers la mesure, la sensibilisation et la **compensation des émissions de CO2** et aussi par un **coaching d'aide à l'éco conduite**. Pour ce faire, nous envisageons d'équiper entre **175 et 200 véhicules d'habitants de la commune** et d'aller au-delà de l'éco-conduite et de la compensation carbone.



Il s'agit ici d'expérimenter un programme favorisant la modification des pratiques, de manière volontaire, passant par **l'éco conduite et aussi une réduction de l'usage individuel de la voiture**, en fournissant aux usagers des informations **sur les alternatives possibles et sur les effets de leur propre comportement**, en suscitant une réflexivité qui les amènerait à **changer d'eux-mêmes**. Il s'agit finalement de rendre les individus conscients et responsables de leurs actes et de leur environnement, et de leur apporter les informations, les compétences et le

pouvoir de **décider eux-mêmes de changer leur comportement**. L'action proposée s'apparente à une « campagne d'engagement public », mise en place pour que les individus deviennent plus conscients de l'impact de leur mobilité actuelle, **découvrent les différentes alternatives de transport disponibles autour d'eux**, expérimentent de nouveaux modes de transport, développent des modes d'organisation et **fassent des choix dans lesquels l'usage de la voiture individuelle serait réduit**. Le changement volontaire est à encourager parmi les déplacements réalisés en voiture alors qu'ils pourraient objectivement être réalisés autrement.

Le boîtier connecté au smartphone mesure les émissions de CO2, analyse la conduite, envoie ces infos au conducteur pour une prise de conscience de son **impact sur le climat**. Ensuite des **conseils personnalisés en éco conduite sont dispensés de sorte à réduire sa consommation**. Enfin une cartographie de la mobilité que nous allons développer permet d'envisager des solutions alternatives à la voiture **pour éviter les émissions de CO2 (mesure, éviter, réduire, compenser)**. Pour finir l'abonnement à l'application (moins coûteux que les économies de carburant réalisées) finance un projet de production d'énergie renouvelable et un projet local en lien avec la mobilité. Pour en savoir plus visionner la vidéo sur le site www.wenow.com ou scannez le QR code ci-après.



Réduire l'empreinte énergétique et écologique de la commune : une préoccupation au cœur du projet communal. Après quelques réalisations importantes menées il y a quelques années avec une **chaudière collective** alimentant le gîte de séjour 3 épis de 32 lits, le restaurant scolaire municipal et les 10 logements de la Résidence Jean Servais, la réalisation d'un **conseil d'orientation énergétique**, la construction d'une nouvelle **école maternelle intégrant une démarche de Haute Qualité Environnementale** et la pose des **panneaux photovoltaïques pour la production d'eau chaude sanitaire sur les 11 logements** de l'opération du Tissage, la commune souhaite intensifier sa participation à la nécessaire transition. **Avec ces 4 nouveaux projets Anor conforte son dynamisme et sa capacité à mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire son empreinte énergétique pour faire émerger des modes de production et de consommation plus écologiques.**

Les autres projets à suivre : La modernisation de l'éclairage public et l'acquisition de 2 véhicules électriques.

Contacts : Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Melvin DELJEHIER, Corinne BURY, Emmanuel CAZIER, Christophe LEGROUX, Philippe LESAGE et Louis CHEVALIER - SOLIS Métropole : Thierry JANSOONE – Avesnoise : Freddy THERY et Benoît GILLIOT – DDTM : Frédéric APPLINCOURT - Ville d'Anor : Benjamin WALLERAND Maire Adjoint et Samuel PECQUERIE – DGS de la Ville d'Anor – 06.73.84.21.84

